



Procédure de divorce et les délais

Par nnadyame, le 19/07/2008 à 12:40

Merci infiniment d'avoir répondu rapidement à ma question précédente.

Mon épouse a refait sa vie avec une autre personne et elle a des enfants, elle me disait que son compagnon n'était pas au courant de notre mariage. Je pense que c'est pour ceci qu'elle ne s'est pas présentée aux multiples convocations du juge.

Nous n'avons aucun bien en commun et pas d'enfant.

De plus, je n'ai aucun moyen pour la contacter.

[fluo]Concernant les délais, je voulais savoir si l'absence de mon épouse retardera [fluo]la [fluo]procédure?[fluo]

Je suis dans une situation déplorable qui me déprime fortement.